

Version 3.1

CDG airport e-AWB Standard Operating Procedure (SOP)



[PROCEDURE OPERATIONNELLE STANDARD POUR CDG]

Contenu

Préambule	2
1. EXPORT	3
i. Toutes les parties.....	3
ii. Transitaire.....	3
iii. GHA.....	3
iv. Compagnie aérienne	4
2. IMPORT.....	5
i. Toutes les parties.....	5
ii. Compagnie aérienne	5
iii. GHA.....	5
iv. Destinataire ou son Agent	5
3. Traitement des anomalies.....	6
a. GHA détecte données électroniques manquantes à l'arrivée des marchandises.....	6
i. GHA.....	6
ii. Transitaire.....	6
iii. Compagnie aérienne	6
iv. Toutes les parties.....	6
b. GHA détecte un écart en nombre de pièces et/ou poids entre les données électroniques et les marchandises livrées	6
i. Transitaire.....	6
ii. GHA.....	6
iii. Compagnie aérienne	6
iv. Toutes les parties.....	6
4. E-AWB: Flux des messages	8
Définitions :	9

Préambule

L'e-freight, c'est la dématérialisation de tous les documents de transport des marchandises. Il s'agit d'un projet porté par IATA et soutenu largement par tous les acteurs de l'industrie du Fret aérien: transporteurs, transitaires, GHA, expéditeurs et autorités douanières.

L'e-AWB, c'est la dématérialisation de la Master Airway Bill (MAWB) qui est remplacée par un message électronique nommé FWB. Ce message contient toutes les informations nécessaires au transport de la marchandise.

La House Airway Bill (HAWB) peut elle aussi être dématérialisée et remplacée par un message électronique nommé FHL.

L'e-freight offre de nombreux avantages et devient une condition indispensable pour le développement du fret aérien :

- **Efficacité:** la transmission électronique des documents permet l'anticipation du traitement réglementaire et des gains de temps dans le processus de transport.
- **Qualité:** il n'y a plus de documents à transporter et donc plus de « missing AWB».
- **Respect de l'environnement:** réduction des émissions de CO2.
- **Fiabilité et intégrité des données :** l'e-freight permet une communication sécurisée de l'ensemble des données de transport, réglementaires et commerciales.
- **Optimisation des vols:** Une meilleure anticipation permet d'éviter les débarquements inattendus.
- **Facturation améliorée:** moins d'ajustements manuels
- **Traçabilité:** meilleur suivi tout au long du parcours d'une expédition

Ce document a pour vocation de présenter la procédure opérationnelle de l'e-AWB / e-Freight sur l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle (CDG) en France.

Ce document permettra la mise en place d'un processus unique. Il s'adresse à tous les acteurs de la Supply Chain du fret aérien en lien avec l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.

Ce document pourra ensuite s'étendre à l'ensemble du territoire de la métropole.

La procédure opérationnelle standard, est un guide de travail portant sur tous les processus accumulés dans une procédure. Dans ce guide, les processus sont consignés par écrit et distribués aux personnes qui exécutent ces processus.

1. EXPORT

i. Toutes les parties

S'engagent à fournir les instructions et la formation adaptée au personnel concerné.

Echangent les messages FWB en version 16 ou plus et FHL en version 4 ou plus, correctes à 100% en qualité et quantité.

Pour le fret sécurisé, la transmission doit être conforme aux spécifications de l'e-CSD (informations sûreté contenues dans le champ OCI du FWB ainsi que les SHC (Special Handling Code) de sécurisation contenus dans le champ SPH du FWB.)

Les mises à jour d'un FWB sont acceptées jusqu'à ce que la marchandise passe au statut RCS. Toutes les parties doivent se doter de moyens leur permettant d'émettre et de recevoir les FWB. Et d'échanger avec efficacité tous les FSU.

Le niveau de qualité des messages échangé doit être proche de 100%.

ii. Transitaire

Signe l'accord multilatéral avec IATA et s'engage à produire une e-AWB pour toutes ses expéditions quelle que soit la destination finale.

Délivre les marchandises étiquetées conformément à la Résolution IATA 606 relative à l'étiquette à code à barre avec les documents suivants éventuels:

- ✓ En cas de EAP : une enveloppe de documents correctement étiquetée.
- ✓ Tous les documents papiers pour les cas particuliers (Déclaration de produits dangereux, Carnet ATA, etc.)

Fournit à la Compagnie aérienne un FWB avec le code EAP ou EAW, ainsi que le (s) FHL si nécessaire, avant livraison des marchandises. Par défaut, en cas d'absence de Special Handling Code EAP ou EAW, il sera considéré qu'un pouch est joint à l'expédition.

Pour le cargo sécurisé, un e-CSD peut être transmis dans le champ OCI du FWB ainsi que les codes de sécurisation dans le champ SPH.

iii. GHA

En cas de fret livré non-sécurisé, réalise une sécurisation conforme aux règles actuelles du pays et valide et/ou met à jour cette opération de façon digitale, en conformité avec les spécifications de l'e-CSD. En cas de fret sécurisé, il doit endosser l'e-CSD.

Réalise l'acceptation des marchandises en prenant soin de vérifier les données électroniques préalablement reçues via le FWB (quantités et poids). Tout écart éventuel doit être immédiatement communiqué à la Compagnie aérienne et au livreur.

Si toutes les conditions pour réceptionner les marchandises sont réunies, le GHA leur assigne une place dans son magasin et génère automatiquement un FSU-FOH envoyé à la Compagnie aérienne.

Une fois que toutes les vérifications physiques et documentaires ont été réalisées et avérées conformes – FWB, FHL, DG, Sûreté, Douanes, conformité au transport, etc. – le GHA déclare l'expédition « Ready for

Carriage » (« Prête à être transportée »), au nom de la Compagnie aérienne. Cette action génère un message FSU-RCS envoyé à la Compagnie aérienne.

Nota: Un FSU-FOH doit être envoyé même si l'expédition peut être immédiatement déclarée « Ready for Carriage ». Les messages FOH et RCS doivent être envoyés séquentiellement dans le bon ordre.

Manifeste l'expédition selon les données électroniques vérifiées, présentes dans leur système.

Si nécessaire, inclut l'enveloppe de documents de l'expédition dans l'enveloppe de vol.

S'assure qu'aucune LTA papier n'accompagne le fret dans l'avion sur les destinations éligibles.

iv. Compagnie aérienne

La Compagnie aérienne activera le transitaire en tant que partenaire e-AWB et enverra au transitaire une « Activation notice » avec les stations et dates de démarrage ; Cette activation ne se fera qu'après vérification du niveau de qualité des messages reçus.

La Compagnie aérienne n'exigera plus de LTA papier pour ses activités comptables relatives à des expéditions e-AWB

La Compagnie aérienne introduit le code ECC ou ECP dans le FWB reçu du transitaire EDI, selon la destination finale :

- Le code ECC si la destination finale accepte la e-AWB
- Le code ECP si la destination finale n'accepte pas la e-AWB

Conformément au « single process » établi par IATA, si, et seulement si, le pays de destination l'exige la compagnie aérienne devra imprimer une LTA recto/verso.

Dans ses opérations courantes, la Compagnie aérienne :

- Fournit régulièrement aux GHA des informations concernant le fret réservé au moyen des messages FBL, FFR, ou FSUBKD.
- Traite les données du transitaire avec accusé de réception électronique (FNA ou FMA)
- Transmet automatiquement au GHA un FWB/16 ou plus et FHL/4 ou plus avec un maximum de 9 SHC, y compris EAP ou EAW.
- Ajoute le code ECC ou ECP au message FWB, selon la destination finale, dès réception de celui-ci.
- Transmet le FSU-FOH au transitaire dès qu'elle reçoit l'expédition du GHA afin d'attester la prise en compte des marchandises. Le FSU-FOH remplace efficacement l'horodatage sur la LTA papier remise au livreur. Celui-ci pourra, s'il le désire, présenter un bon de remise des marchandises que la compagnie pourra signer et horodater.
- Transmet le FSU-RCS au transitaire dès qu'il est reçu du GHA, établissant ainsi le Contrat électronique de transport.

2. IMPORT

i. Toutes les parties

La compagnie a informé/entraîné tout son personnel opérationnel sur le sujet.

S'engage à informer et entraîner tout son personnel opérationnel local sur la e-AWB, le SOP et le messaging :

✓ Outil disponible :

- <http://www.iata.org/whatwedo/cargo/e/eawb/Documents/e-awb-messaging.pdf>
- <http://www.iata.org/whatwedo/cargo/e/eawb/Documents/e-awb-basics.pdf>

ii. Compagnie aérienne

Depuis l'aéroport d'origine pour toute expédition EAP/EAW, embarquée sur le vol, avant arrivée du vol (idéalement pas plus tard que 30 mn après le départ de l'aéroport d'origine,) la compagnie aérienne envoie au GHA les messages électroniques suivants :

- ✓ FWB
- ✓ FHL
- ✓ FFM (Electronic flight manifest)

Des limites particulières peuvent s'appliquer aux vols courts.

La compagnie charge à l'origine du vol une enveloppe de document correctement étiquetée pour toutes les expéditions EAP sur le vol.

iii. GHA

Traite les expéditions à l'import en se basant sur les données électroniques de l'expédition pour chaque expédition identifiée comme EAP ou EAW dans le FWB et/ou dans le FFM.

Informe le destinataire et/ou son transitaire de l'arrivée d'une expédition e-AWB, si ce(s) dernier(s) en exprime(nt) le souhait. En cas de EAP, il rend disponible l'enveloppe de documents au destinataire ou son transitaire en Douanes.

iv. Destinataire ou son Agent

Le destinataire ou son agent doit être prêt à opérer sans LTA papier ou à accepter une impression papier de la LTA à partir de données électroniques de transport (FWB ou autres).

Fait le nécessaire pour traiter les expéditions e-AWB à l'import sans faire de copies papier et informe la Compagnie des problèmes éventuels rencontrés avec les expéditions EAP/EAW.

3. Traitement des anomalies

A GHA détecte FWB manquant à l'arrivée des marchandises

i. GHA

Réagit rapidement et prévient le transitaire et la compagnie aérienne de l'absence de FWB.

Attend de la compagnie aérienne ou de son représentant qu'il lui envoie un FWB correct et complet avant de pouvoir procéder à l'acceptation du cargo. L'expédition ne recevra pas de statut RCS jusqu'à réception d'un tel FWB.

ii. Transitaire

Réagit rapidement à la requête de la compagnie aérienne ou de son représentant afin d'éviter de retarder le cargo et le planning de livraison du livreur.

Engage la recherche du FWB de l'expédition dans ses propres systèmes.

Si le FWB ne peut être retrouvé dans les systèmes, il informe la compagnie aérienne qu'une nouvelle transmission du FWB sera réalisée dans les plus brefs délais.

iii. Compagnie aérienne

Soutient toute demande des parties susmentionnées, de manière à minimiser le délai d'embarquement du cargo.

iv. Toutes les parties

Mènent conjointement une investigation afin d'éviter la reproduction de tels incidents.

B GHA détecte un écart en nombre de pièces et/ou poids entre le FWB et les marchandises livrées

i. Transitaire

Réagit rapidement à la requête du GHA afin d'éviter de retarder le cargo et le planning du chauffeur-livreur.

ii. GHA

Informe le livreur, contacte immédiatement le transitaire et la compagnie aérienne ou son représentant, et les informe de l'anomalie.

Le GHA ne peut pas finaliser l'acceptation ou envoyer un FSU-RCS tant que FWB et marchandises physiques ne concordent pas.

iii. Compagnie aérienne

Soutient toutes les parties sur toutes les questions de communication, messagerie et informatique, lorsque ceci est nécessaire.

iv. Toutes les parties

Mènent conjointement une investigation afin d'éviter la reproduction de tels incidents.

C GHA détecte une expédition avec EAW livrée avec pouch ou une expédition avec EAP livrée sans pouch

i. Transitaire

Réagit rapidement à la requête du GHA afin d'éviter de retarder le cargo et le planning du chauffeur-livreur.

ii. GHA

Informe le livreur, contacte immédiatement le transitaire et la compagnie aérienne ou son représentant, et les informe de l'anomalie.

Le GHA ne peut pas finaliser l'acceptation ou envoyer un FSU-RCS tant que documentation électronique (FWB) et physique (pouch) ne concordent pas.

i. Compagnie aérienne

Soutient toutes les parties sur toutes les questions de communication, messagerie et informatique, lorsque ceci est nécessaire.

ii. Toutes les parties

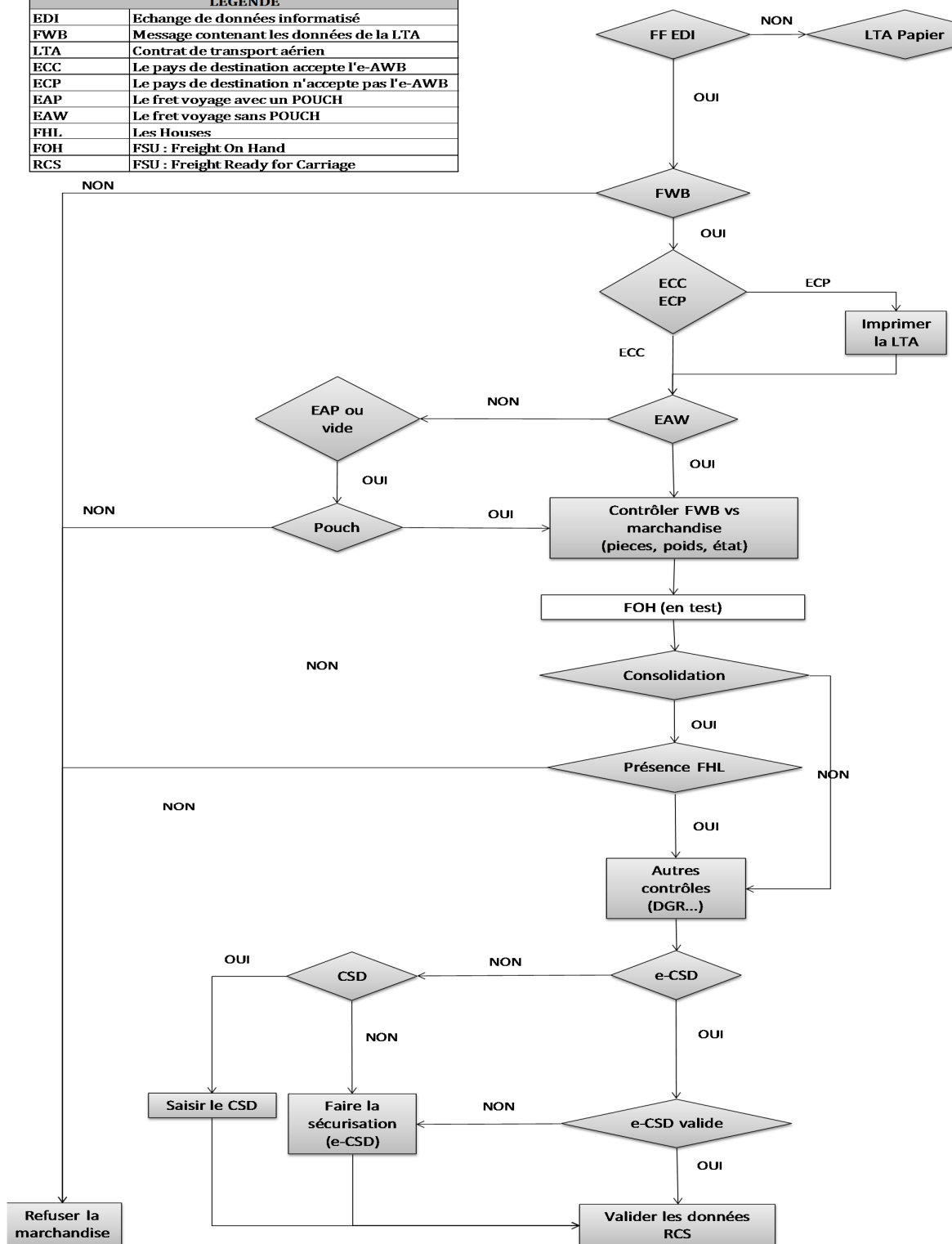
Mènent conjointement une investigation afin d'éviter la reproduction de tels incidents.

4. E-AWB: Flux des messages House et Master

eAWB SOP CDG - Flux documentaire Master et House

SYCAFF / TLF - e-AWB SOP CDG - VERSION 3.2

LEGENDE	
EDI	Echange de données informatisé
FWB	Message contenant les données de la LTA
LTA	Contrat de transport aérien
ECC	Le pays de destination accepte l'e-AWB
ECP	Le pays de destination n'accepte pas l'e-AWB
EAP	Le fret voyage avec un POUCH
EAW	Le fret voyage sans POUCH
FHL	Les Housés
FOH	FSU : Freight On Hand
RCS	FSU : Freight Ready for Carriage



Définitions :

e-AWB SOP : Standard Operational Procedure (Procédure opérationnelle Standard). C'est l'ensemble des procédures décrivant le processus opérationnel d'importation et d'exportation de marchandises accompagnées d'une LTA électronique.

FF : Freight Forwarder ou transitaire

FWB : Message contenant les données électroniques de la AWB, envoyé par le transitaire ou son agent.

FHL : Message contenant les données électroniques de la House airwaybill, envoyé par le transitaire ou son agent.

EDI : Echange de Données Informatisées. Les acteurs EDI du cargo échangent les informations de transport de façon électronique.

ECC : La compagnie aérienne ajoute le SHC ECC au message FWB lorsque le transitaire émetteur est EDI et que la destination finale accepte les LTA électroniques. Il s'agit donc d'une e-AWB.

ECP : La compagnie aérienne ajoute le SHC ECP au message FWB lorsque le transitaire émetteur est EDI et que la destination finale n'accepte pas les LTA électroniques. Il s'agit néanmoins d'une e-AWB.

EAW : Le transitaire ou son agent ajoute ce SHC pour informer toute la chaîne logistique que l'expédition ne contient pas d'enveloppe de documents.

EAP : Le transitaire ou son agent ajoute ce SHC pour informer toute la chaîne logistique que l'expédition contient une enveloppe de documents.

e-freight : Lorsqu'un FWB contient les codes ECC et EAW, alors il s'agit d'une expédition e-freight.

RCS : Le FSU RCS indique au transitaire et son agent que la compagnie aérienne a accepté la marchandise et est prête à être embarquée.

FBL : Freight Booked List (FBL) : liste complète des expéditions réservées sur un vol.

FNA : Message d'erreur renvoyé à l'expéditeur d'un message FSU incorrect.

FMA : Message de validation renvoyé à l'expéditeur d'un message FSU correct.

FSUBKD : Message FSU indiquant que l'expédition concernée est réservée sur le vol.

SHC : Special Handling Code

SPH : Special Handling. Identifiant du champ du FWB contenant les SHC

e-CSD : Déclaration électronique de sureté du fret

OCI : Other Customs Information. Identifiant du champ du FWB contenant les informations Douanes et sûreté.